

APO^RRIA

LA REVUE EN SCIENCES INFIRMIÈRES • THE NURSING JOURNAL

Sommaire/Content

2012: Vol.4, Numéro 3/Vol.4, Issue 3

Éditorial/Editorial

12

ARTICLE 2

M. O'NEILL

PRINTEMPS ARABES, INDIGNADOS EN EUROPE, OCCUPY
À WALL STREET ET AILLEURS, INFIRMIÈRES ET INFIRM-
IERS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ AU
QUÉBEC : UN MÊME MOUVEMENT ?

18 Commentary

21 Commentary

ARTICLE 1

B. ROY

LE SILENCE DES AGNEAUX

57

Éditorial/Editorial

Depuis le 13 février 2012, le Québec est plongé dans une des plus graves crises sociales de son histoire moderne. Cette crise résulte de l'intention du gouvernement libéral du Québec d'augmenter les droits de scolarité de plus de 75% en cinq ans. La réaction des étudiants a été instantanée, la mobilisation étudiante d'une intensité encore jamais vue au Québec. Afin de freiner les ardeurs des étudiants, ce même gouvernement adoptait, le 18 mai dernier, la loi 78 visant notamment à garantir l'accès aux établissements d'enseignement, paralysés depuis le début du mouvement étudiant. Or, un retour sur les événements ayant marqué les semaines et les mois suivant l'adoption de cette loi, contestée par tout un chacun, nous amène non seulement à questionner l'adéquacité de celle-ci mais nous permet d'affirmer qu'elle a été d'une inefficacité absolue : les manifestations se sont intensifiées et la métropole a été assiégée par les opposants, soutenus par un large pan de la société civile, notamment des intellectuels, des syndicats, des juristes, des éditorialistes bien en vue, des artistes, des organismes voués à la défense des droits humains dont l'Organisation des nations unies et Amnistie internationale. Il importe de rappeler que plusieurs manifestants pacifiques ont été brutalisés de manière arbitraire par les forces de l'ordre, sous prétexte que des groupuscules de casseurs infiltraient les défilés. La violence entre les manifestants (dont plusieurs n'étaient pas des étudiants mais des supporters) et les forces de l'ordre a atteint son apogée lors du Congrès du parti libéral du Québec à Victoriaville. Pour l'instant, les manifestations quotidiennes nocturnes dans plusieurs villes du Québec ont cédé le pas à des manifestations importantes et ciblées mais moins nombreuses. Jamais la population du Québec n'aura été aussi polarisée lors d'une crise sociale malgré les promesses d'ententes (avortées) lors des discussions entre le gouvernement et les associations étudiantes. Sur fond d'élection provinciale tôt en septembre, le retour en classe à l'automne 2012 s'annonce ardu car le conflit demeure entier.

Plusieurs intervenants ont décrié avec force l'incapacité du gouvernement à éviter les dérapages dont nous avons tous été témoins. Nous estimons pour notre part que le gouvernement libéral du Québec doit porter l'odieux de sa gestion lamentable du conflit, dont la conclusion se fait toujours attendre. Le 12 avril dernier plus de 500 professeurs d'université se sont manifestés en soutenant publiquement les étudiants du Québec. Notre position rejoint la leur. Le texte publié atteste d'« une position générale, minimale, qui marque clairement la place des professeurs et professeurs aux côtés des étudiants ». Nous estimons, à l'instar du professeur Guy Rocher, que

la lutte amorcée et orchestrée par les étudiants dépasse largement la question de la hausse des droits de scolarité : elle vise aussi des politiques sociales insensibles, voire violentes, à l'endroit de plusieurs groupes de personnes victimes d'exclusion et de marginalisation, politiques s'inscrivant dans une idéologie économique axée sur la déréglementation, la privatisation et des assauts soutenus contre les structures et services publics, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Le mouvement étudiant s'inscrit selon nous dans une volonté de changements sociaux; cette volonté vise l'idéal d'une société plus juste où la gratuité est possible, tout comme c'est le cas dans plusieurs pays riches ailleurs dans le monde.

APORIA est fière de publier deux articles et deux commentaires rédigés par des personnes impliquées de près ou de loin dans le conflit étudiant au Québec. Ce numéro spécial, entièrement en français, témoigne de l'importance que nous accordons à ce mouvement citoyen d'une ampleur sans précédent au Québec et au Canada.

Dave Holmes, Inf., Ph.D.
Rédacteur-en-chef, Aporia
Professeur titulaire
Université d'Ottawa

Amélie Perron, Inf., Ph.D.
Éditrice, Aporia
Professeure agrégée
Université d'Ottawa

Résumé

Ce texte est avant tout une réflexion sur la notion d'obéissance, initiée à partir de deux événements impliquant étroitement des membres de la profession infirmière. L'auteur se réjouit de la prise de parole et de l'implication directe d'infirmières dans le contexte du printemps érable. Il estime que la posture de ces infirmières s'inscrit dans ce que l'éthicien Guy Durand, appelle une obéissance autonome qui peut, du coup, mener à la désobéissance civile, à l'objection de conscience. En prenant exemple sur le silence des infirmières dans le contexte de la fermeture de postes d'infirmières en Minganie, l'auteur estime que cette posture est marginale chez les infirmières qui, majoritairement, adoptent une position de soumission et d'obéissance hétéronome.

Mots clés désobéissance civile, éthique du care, infirmières, obéissance autonome, obéissance hétéronome, objection de conscience

Le silence des agneaux

BERNARD ROY

Introduction

L'héritage de la résistance en France, c'est cela précisément : à savoir que les valeurs légitimes doivent l'emporter sur l'obéissance à la loi, sur la légalité. Bien sûr que l'obéissance à la loi est un bon principe de vie collective, mais lorsque la loi se fait meurtrière de certaines valeurs légitimes essentielles nous apparaissant comme ne pouvant pas être remis en question, c'est à ce moment-là que la désobéissance civile, que la résistance peut se justifier et peut même être quelquefois considérée comme la seule vraie réponse à la situation. (...) Résister est donc aujourd'hui aussi une ardente obligation et je le dis en particulier à ceux qui commencent leur vie de jeunes avec des défis qui ne peuvent être abordés utilement qu'en restant fermement attachés aux valeurs fondamentales...[1]

Comme plusieurs citoyens du Québec, j'ai regardé à la télévision, le 10 mai 2012, la conférence de presse organisée par le Comité organisateur de la manifestation qui eut lieu, quelques jours plus tôt – le 4 mai - à Victoriaville, en marge du Congrès du parti libéral du Québec. On se souviendra que cette manifestation, s'inscrivant dans la foulée des rassemblements contre la hausse des droits de scolarité imposée par le gouvernement libéral du Québec, dégénéra en un affrontement violent entre policiers et manifestants.

J'avoue avoir un parti pris pour les revendications des manifestants qui s'inscrivent dans la foulée d'un mouvement beaucoup plus large contre les dérives du néolibéralisme. Oui, je l'avoue, à mes yeux, au cours des dernières années, les institutions politiques et démocratiques ont perdu beaucoup de leur lustre.^a La corruption, la tricherie, le mensonge et la manipulation ont grandement altéré l'estime que j'avais pour les institutions démocratiques.

Par ailleurs, pour avoir participé à un grand nombre de manifestations au cours de ma vie, je sais pertinemment

bien que les policiers, spécialement ceux de la brigade antiémeute, peuvent faire preuve d'une violence inouïe. Ils sont sous les « ordres »; ils obéissent aux ordres. Ils ne réfléchissent pas, ils appliquent les commandements.^b Cela étant dit, je ne nie pas que parmi les manifestants quelques casseurs ont pu faire des torts énormes. Mais, peut-on réduire un mouvement social d'une telle ampleur, une colère citoyenne d'une telle vélocité et ténacité, à quelques débordements et élucubrations de casseurs isolés. La colère qui émane du mouvement social initié par des jeunes Québécois ne peut être dissociée de la violence structurelle d'un État québécois qui manifeste un mépris, rarement vu depuis l'époque de Maurice Duplessis, pour de larges pans de la jeunesse québécoise.

Des infirmières en situation de désobéissance civile

Quel ne fut pas mon étonnement de constater que deux infirmières participaient activement à une conférence de presse pour dénoncer, entre autres, les abus policiers dont ils avaient été témoins. Ces deux infirmières, membres de l'équipe de secourisme, livrèrent des témoignages troublants. C'est en ces termes que l'infirmière Karoline Demers s'exprima:

J'ai dû intervenir en urgence auprès de deux manifestants grièvement blessés à la tête par des projectiles. Le premier a été atteint à l'oreille, présentait une laceration et un saignement important de l'oreille et des signes de traumatisme crânien puisqu'il avait chuté. Le second était sévèrement atteint à l'œil, il présentait un saignement important du même œil et des signes d'atteintes crâniennes sous-jacentes. Les jeunes, qui étaient dans une condition précaire, ont dû être déplacés à plusieurs reprises, trois fois pour le premier blessé et une fois pour le deuxième. Ces déplacements ont été effectués afin d'éviter les gaz irritants, les balles de plastique et le piétinement par les manifestants qui fuyaient au-devant des forces de l'ordre. Ces entraves à nos soins auraient pu être fatales pour les blessés en question si ce n'avait été de la vigilance des manifestants et secouristes qui protégeaient l'équipe de soins.[2]

Sophie Vallée-Desbiens, l'autre infirmière secouriste présente à cette conférence de presse, corrobora les propos de sa collègue et enchaîna :

J'ai été sollicité à plusieurs reprises au cours de la soirée de vendredi afin d'intervenir auprès de personnes présentant des blessures dont la gravité dépassait largement les moyens dont je disposais, et qui nécessitaient des transports d'urgence dans des centres médicaux. Les délais encourus avant leur prise en charge médicale par les autorités compétentes ont potentiellement contribué à l'aggravation de leur état.[2]

Bien que cette conférence de presse fit état d'événements malheureux, voire même dramatiques, j'étais fus, malgré tout, heureux de constater que des membres de la profession infirmière osaient prendre la parole. Non pas comme de simples citoyennes, mais bien comme des infirmières investies pour offrir des soins professionnels du côté des manifestants, du côté de citoyens osant exprimer avec force et conviction leur désaccord face à un État s'inscrivant de plus en plus dans une logique néolibérale. Ces infirmières osaient s'associer à ce qu'il est convenu de nommer un mouvement de désobéissance civile.

Au moment où survenaient les événements mentionnés précédemment, je m'affairais à rédiger les grandes lignes d'une communication que je m'apprêtais à donner dans le cadre du congrès du SIDIIEF à Genève. Le titre de cette conférence était: *Le silence des agneaux*. En fait, je m'apprêtais à faire état du silence des infirmières - les agneaux de mon propos - dans le contexte d'une décision administrative en Minganie, à l'été 2010, qui allait priver les populations de deux villages nord-côtiers des services essentiels d'infirmières résidentes.

En 2010 les citoyens des villages de Natashquan et de Baie-Joan-Betzen Moyenne-Côte-Nord apprirent, par le biais de la rumeur, que les postes d'infirmières résidentes dans leur village respectif allaient être abolis. Je note au passage que ces villages sont desservis par des soins infirmiers depuis de nombreuses décennies^c et qu'ils sont situés, dans un cas, à plus de 150 km de l'hôpital le plus proche et, dans l'autre cas, à environ 75 km. La rumeur d'une éventuelle perte des postes d'infirmières résidentes dans ces villages occasionna de l'inquiétude, voire de l'angoisse, chez les citoyens de l'est de la Minganie. Certains citoyens, plus vulnérables que d'autres, envisageaient même de quitter leur village advenant la fermeture du poste de soins infirmiers.

Cette situation était totalement dérisoire dans le contexte où le gouvernement libéral de Jean Charest s'affairait à faire la promotion de son Plan Nord. Comment envisager le développement des régions nordiques, si éloignées soient-elles, en éliminant ou en restreignant substantiellement les soins dispensés aux citoyennes et citoyens peuplant ces territoires. Pour construire un pays, il faut des gens. Et pour qu'il y ait des gens, il doit nécessairement y avoir des soins.

Je ne pourrai pas, dans le contexte de ce texte, expliquer les tenants et aboutissants de ce dossier.^d Je me contenterai de mentionner que la décision de couper ces postes de soins infirmiers émanait, entre autres, de la direction du CSSS de la Minganie et qu'elle était fortement appuyée par des infirmières gestionnaires. Ces dernières, lors d'une rencontre

avec quelques manifestants – le 19 août 2010 – prétendirent avoir mûrement réfléchi à cette décision à partir de données qu’elles qualifièrent de « probantes ». J’étais présent lors de cette rencontre. À cette affirmation émanant d’une infirmière gestionnaire, j’opposais cet argument : « Si votre décision repose sur des « données probantes », le refus des citoyens des villages de Natashquan et de Baie-Johan-Beetz repose, lui, sur des données parlantes. Les citoyens de ces villages ne veulent tout simplement pas perdre leur infirmière ».

Étant, en quelque sorte, citoyen de la Minganie, je me suis impliqué dans ce dossier qui embrasa les villages de Natashquan et de Baie-Johan-Beetz. Ce qui m’étonna particulièrement fut le silence des infirmières présentes sur le terrain. Ces dernières étaient au fait de l’imminence de profondes transformations dans l’offre de soins infirmiers aux citoyens de ces deux villages de la Minganie. Bien que l’administration du centre de santé de la Minganie affirmait qu’il ne s’agissait que d’une réorganisation de l’offre de soins de santé dans les villages, un fait s’avéra. Dans les jours à venir – sans annonce officielle –, les postes d’infirmières résidentes dans ces deux villages allaient être abolis.

Fort de mes liens avec les milieux de la santé et sachant que j’étais également professeur à la Faculté des sciences infirmières de l’Université Laval, quelques citoyens de Natashquan m’interpelèrent pour que j’intervienne d’une manière ou d’une autre dans ce dossier. J’ai, au cours des années, développé des liens de proximité et d’amitié avec les gens du village de Natashquan. En fait, j’estime que je suis, en partie, citoyen de ce village.

Le premier geste que je posais fut d’aller à la rencontre de l’infirmière du village afin de vérifier, auprès d’elle, si, oui ou non, la rumeur était fondée. Les propos de l’infirmière et d’un autre professionnel présents ne laissèrent aucun doute. La fermeture des postes infirmiers était imminente et, malgré tout, les citoyens des villages demeuraient toujours dans l’ignorance.

Je fus totalement estomaqué par la réponse que l’infirmière me donna lorsque je lui demandais pourquoi elle ne manifestait pas son désaccord à l’égard de cette décision. Pourquoi ne s’associait-elle pas aux citoyens du village pour manifester son désaccord contre cette fermeture qui allait, indéniablement, priver cette population de soins première ligne ? Comment pouvait-elle en tant qu’infirmière acceptée que l’on salue ainsi dans l’offre de soins infirmiers ?

En fait, cette infirmière avait peur. Peur des représailles de l’administration du CSSS. Peur de l’arrogance et de propos parfois dévastateurs de médecins œuvrant dans ce CSSS.

Peur de perdre son emploi. À cette dernière crainte, je répondis prestement que de toute façon son emploi était déjà perdu puisque le poste qu’elle occupait allait probablement disparaître. Soit dit en passant, cette infirmière que je me permets de qualifier de très dévouée à la population qu’elle servait, désabusée et blessée, quitta quelques jours plus tard le village, pour aller travailler en Suisse.

Sans l’appui d’aucune organisation, de syndicats ou de professionnels de la santé, les citoyens des villages de Natashquan et de Baie-Johan-Beetz se mobilisèrent pour exiger le maintien des postes de soins infirmiers dans leur village respectif. Le 19 août 2010, les commerces de ces deux villages fermèrent leurs portes et une grande proportion des villageois prirent la route pour se rendre manifester devant le centre de santé de la Minganie à Havre-Saint-Pierre.

Au-delà de cette mobilisation citoyenne sans précédent, ce qui m’étonna le plus fut le silence, la soumission des infirmières en poste à ces décisions administratives.^e Des décisions s’inscrivant de plein fouet dans une logique néolibérale de plus en plus présente dans les institutions de santé.^f Une décision s’inscrivant dans cette rationalité marchande, englobante et totalisante, qui traverse l’économie, le politique, le social et, évidemment, la santé ainsi que l’éducation. Dans cette logique marchande, où tout a un prix, où tout doit être rentable, l’être humain est de plus en plus défini comme homo economicus. L’humain doit savoir que vivre de manière viable suppose d’adopter les habits d’entrepreneur, d’individu performant. Le profit, l’intérêt sont aujourd’hui conçus comme les régulateurs de l’activité humaine. Le trait caractéristique de ce qui se construit aujourd’hui tient dans des normes qui infiltrent les individus pour en faire des créatures vouées totalement à la rationalité économique.[3]

Grâce à cette mobilisation citoyenne, la décision de l’administration du CSSS de la Minganie fut mise en suspend au début de l’automne 2010 puis, annulée. Les infirmières de la Minganie (pas plus que le syndicat des infirmières et encore moins l’OIIQ) ne jouèrent un rôle actif dans le maintien des soins de proximité aux citoyens. Elles ont, majoritairement, laissé faire. Elles se sont soumises à la prescription qui, affirmait-on, reposait sur des « données probantes » sans porter un regard critique sur la situation.

Pourtant, les soins dispensés dans les régions éloignées pourraient, à plus d’un titre, inspirer des solutions viables pour l’avenir des soins de santé dispensés partout au Québec; des soins accessibles et gratuits tant dans les centres urbains que dans les régions rurales. Le 30 janvier 2011, une lettre

était envoyée au premier ministre du Québec, au ministre de la Santé, aux fédérations médicales, à l'AQESSS, à l'OIIQ, l'INESSS, au Collège des médecins. Il s'agissait du manifeste des 59,⁸ initié par les professeurs Astrid Brousselle, Damien Contandriopoulos et André-Pierre Contandriopoulos de l'Université de Montréal. Ce manifeste constituait un long plaidoyer pour le maintien – voire même le développement – des soins de proximité. Au sujet de ce manifeste, l'éditorialiste Carole Beaulieu de la revue l'Actualité dans l'édition du mois de mars 2012 écrivait que ce manifeste constituait «un bon antidote à l'ignorance et à la propagande».[4]

Comment pouvait-on accepter l'abolition des postes de soins infirmiers dans ces deux villages alors que des connaissances scientifiques confirment qu'une première ligne forte a des effets positifs sur la santé des personnes, sur la qualité et sur les coûts du système de santé ? Comment les infirmières de terrain en Minganie pouvaient-elles demeurer silencieuses ? Comment pouvaient-elles accepter la négation de leur histoire, de leur contribution à l'histoire de la Minganie ? Comment pouvaient-elles à ce point accepter de se faire ainsi ombrager ? Comment pouvaient-elles accepter de laisser tomber les citoyennes et citoyens de ces villages de la Minganie ?

Pourquoi cette obéissance, cette soumission ?

Ces événements, et particulièrement le silence des infirmières en poste m'ont laissé pantois. Mais, en toute honnêteté, ce silence m'a peu étonné. Je me suis rappelé que je désirais, depuis longtemps, écrire un texte que j'intitulerais – un jour - « le syndrome de la petite bulle » ... Cette petite bulle qu'il nous fallait – étudiant(e)s en soins infirmiers - coûte que coûte éliminer de la tubulure de la perfusion que nous nous apprêtions à poser sous l'œil oppressant de la monitrice de stage. Derrière notre épaule, cette dernière surveillait nos faits et gestes. Elle veillait à ce que, par nos chiquenaudes répétées, nous dégagions entièrement la tubulure du soluté des bulles qui s'y étaient logées. Mais, personne, pas même la monitrice de stage, n'était en mesure de répondre à la question suivante : «Quelle quantité d'air dans la tubulure – combien de cc d'air –représente un danger pour la santé, pour la vie du patient ? La réponse n'importait pas. Ce qui préoccupait les dispensateurs de la formation était notre capacité à appliquer la consigne telle que telle. Il nous fallait coûte que coûte vider la tubulure de toutes les bulles sans rouspéter, sans questionner, sans comprendre. En tant qu'étudiant en soins infirmiers nous obéissions, dans la crainte, de l'erreur, de créer un tort immense à notre patient.

Pourquoi les infirmières sur le terrain ont-elles gardé le silence ?

L'expérience dite de « Milgram », réalisée entre 1960 et 1963, offre quelques éléments de réflexion pour nous aider à comprendre la coutumière soumission infirmière à l'autorité. Cette expérience montra que l'on peut, expérimentalement, et dans une situation au départ pacifique, placer relativement facilement des personnes en situation d'exercer une cruauté extrême envers leur prochain en obéissant, en se soumettant aux directives, aux ordres d'une personne en autorité. Les deux tiers des personnes soumises à l'injonction de l'autorité scientifique dans le contexte de l'expérience de Milgram acceptèrent d'infliger le plus haut degré de choc électrique à leurs victimes.

Dans la foulée de cette expérience, en 1966, Hofling, Brotzman, Dalrymple, Graves, et Pierce, publièrent un article intitulé *An experimental study in nurse-physician relationships*. [5] Cet article fait état des résultats d'une étude réalisée auprès de 22 infirmières. Celles-ci reçurent, sur le département où elles travaillaient, un appel téléphonique d'un médecin les enjoignant de donner, à un patient, un médicament nommé Astroten, à une dose de 20 mg, soit deux fois la dose normale. Le seul fait de recevoir une prescription téléphonique constituait, en soi, un acte illégal. Malgré tout, 21 infirmières sur 22 acceptèrent de donner le médicament à cette dose et, de ce fait, de mettre sérieusement en danger la vie de leur patient. Ces infirmières étaient totalement soumises à l'autorité du médecin.

Je pourrais faire état d'observations que j'ai réalisées, en 20 ans de pratique infirmière en région éloignée et de recherche évaluative, dans les services de soins de santé autochtones, allant tout à fait dans le sens de l'expérience précédemment citée. Je pourrais faire état de ces infirmières qui acceptaient, au début des années 1990, de donner des injections de DépoProvera à des femmes autochtones alors que ce médicament n'était toujours pas autorisé pour cet usage au Canada. Des écrits féministes, de l'époque, dénonçaient l'usage de ce médicament de la compagnie *Up John* donné, comme contraceptif, aux handicapés mentaux, aux femmes autochtones et à des femmes africaines. Les infirmières obéissaient à la prescription de médecins peu scrupuleux qui estimaient que les femmes autochtones, n'ayant pas la même conception du temps que les « Blancs », ne pouvaient, du coup, comprendre le fonctionnement de la pilule contraceptive. Une injection au trois mois était tout à fait convenable, voire même culturellement adaptée pour ces femmes.[6]

Le soin infirmier est politique

« Le monde risque de mourir par trop d'obéissance » [7]

Alors quel est le lien que j'établis entre les événements survenus en Minganie en 2010 et la présence d'infirmières à la conférence de presse discutée plus haut dans le texte ? Le lien que j'établis relève de l'obéissance un concept bien intégré par les infirmières.

Erich Fromm estimait, en 1983, [8] que l'homme qui ne fait qu'obéir est un esclave. Il poursuivait en mentionnant que celui qui ne fait que désobéir est un révolté et non pas un révolutionnaire. L'éthicien Guy Durand [9] considère, quant à lui, qu'il y a deux formes d'obéissance. D'abord une obéissance qu'il qualifie d'hétéronome et qui relève de la soumission au *politically correct*, à l'absence d'esprit critique et à une démission personnelle. Puis, il y a cette autre forme d'obéissance, celle que Durand qualifie d'autonome. Cette seconde forme obéissance repose sur une raison propre et sur des convictions profondes. Elle répond même au sens du devoir. Elle exige de penser, d'analyser et de décider par soi-même. Le salut d'une société, estime Durand, est dans l'obéissance autonome. Une obéissance responsable qui exige l'exercice de l'intelligence, d'une liberté de penser, du courage, et de l'audace pour agir selon ses propres convictions et valeurs.

Lorsque la désobéissance, dans le contexte d'un mouvement social comme celui qui embrase actuellement le Québec, se manifeste publiquement, celle-ci relève de l'objection de conscience. Cette désobéissance civile qui se fait publiquement vise à convaincre les autorités et le public en général de la nécessité de changer une loi ou encore une politique. Ce type de désobéissance, estime Durand, vise le bien-être collectif qui sera, selon les désobéissants, mieux servi par une politique ou une loi différente de celle prescrite par l'État.

Les infirmières présentes lors de la conférence de presse du 10 mai 2012 appartiennent, du moins je l'estime, à cette catégorie de personne capable d'obéissance autonome alors qu'elles ont manifesté leur désaccord en regard d'une consigne, d'une prescription, d'une règle inconvenable. En manifestant, publiquement, leur adhésion à un mouvement de désobéissance civile, elles ont, du coup, endossé les attributs de l'objection de conscience.

Loin d'être des passivistes, des extrémistes ou des agitateurs, les véritables objecteurs de conscience (seuls ou en groupe) constituent des éveilleurs de conscience. Même si elle dérange, et peut-être précisément parce qu'elle dérange, l'objection de conscience, y compris dans sa forme la plus radicale

de désobéissance civile, contribue ainsi à assurer l'avenir de la civilisation ». [9]

Ces infirmières sont, de mon point de vue, rares. Elles appartiennent à une classe à part au sein de la profession infirmière. Elles sont d'une catégorie marginale comme l'était Louise Gareau, [7] cette infirmière qui, au cours des années 1970, 1980 et 1990 contribua à l'avènement de changements sociaux majeurs au Québec. Des changements qui ont largement contribué à l'émancipation des femmes ainsi que des hommes (droit pour les femmes des milieux populaires à des suivis de grossesse professionnels et humanisés, accessibilité à des cours prénataux pour les futures mères et futurs pères, droit à l'avortement, droit à un accouchement démedicalisé, pour l'avènement des sages-femmes, etc.). Cette infirmière savait que le soin est éminemment politique. Louise Gareau ne s'est pas attiré la sympathie de ses collègues infirmières à l'époque où elle pratiquait. Étrangement, aujourd'hui, à la retraite, on la couvre de médailles, d'honneurs et de prix. Il est probable que ces infirmières qui se sont associées au mouvement du Printemps érable ne se sont pas, non plus, attiré bien des sympathies auprès de nombreux membres de la profession.

La sociologue de la santé Marguerite Cagnet^h et ses collègues estiment que, par leurs actions d'éducation dans le domaine de la santé, les infirmières contribuent à diffuser des modèles relatifs à la façon de penser la santé, de prendre soin de soi et de ses proches. Par leurs actions, les infirmières influencent même le développement de la citoyenneté. Elles peuvent contribuer à la construction de citoyens autonomes ou hétéronomes. Elles peuvent contribuer à l'avènement de citoyens capables d'auto-détermination ou de soumission.

Ces infirmières qui se sont impliquées dans le mouvement citoyen et qui ont pris la parole pour dénoncer les abus policiers sont, à mes yeux, des professionnelles et aussi des citoyennes profondément inscrites dans un projet d'*éthique du care* tel que l'entend la philosophe Fabienne Brugère. [3] Cette *éthique du care* a pour préalable une société décente, c'est-à-dire une société qui n'humilie pas les gens. Ces infirmières se sont inscrites, comme citoyennes, dans un mouvement relevant, en quelque sorte, de la démocratie directe. Aujourd'hui la démocratie directe apparaît de plus en plus comme une norme citoyenne d'exercice du pouvoir politique s'inspirant de l'idéal de la démocratie grecque. [10]

Ces infirmières ont choisi de ne pas se taire. Elles savent probablement que se taire,

C'est laisser croire qu'on ne juge et ne désire rien, et, dans certains cas, c'est ne désirer rien en effet. Le désespoir, comme l'absurde, juge et désire tout, en

général, et rien, en particulier. Le silence le traduit bien. Mais à partir du moment où il parle, même en disant non, il désire et juge. Le révolté, au sens étymologique, fait volte-face. Il marchait sous le fouet du maître. Le voilà qui fait face. Il oppose ce qui est préférable à ce qui ne l'est pas.[11]

Conclusion

Depuis 2008, je demande à mes étudiantes et étudiants en santé communautaire de lire et commenter l'ouvrage *Louise Gareau, infirmière de combat*. Cette infirmière fut, tout au long de sa carrière, une objectrice de conscience témoignant de son engagement à ses principes et valeurs de justice, de dignité et de responsabilité. Louise Gareau n'agissait pas sous le dictat de la morale. Elle possédait un profond sens éthique. Alors que la morale est normative, prescriptive, corrective et autoritaire, l'éthique, elle, se nourrit des récits, de la vie des gens. Elle se nourrit d'une vision sociale, politique, économique voire philosophique de la vie, de la santé et de la maladie.

Si le respect de l'interdit relève de la morale, l'éthique se situe du côté de la recherche du bien-être se construisant au cœur des conditions d'existence. À l'instar de la philosophe Fabienne Brugère j'estime qu'il est essentiel d'abandonner le confort de la certitude morale pour s'inscrire dans un inconfort et une inquiétude éthique.[3] C'est, en quelque sorte, cette posture qu'adopta l'infirmière Louise Gareau. C'est cette posture qu'ont également adopté ces infirmières qui se sont ouvertement – publiquement – associée au mouvement social militant contre la mesure néolibérale de marchandisation de l'enseignement. Ce n'est certes pas cette posture qu'ont adopté les infirmières en Minganie.

Suite à leur lecture je demande à mes étudiantes et étudiants, qu'elles et qu'ils me mentionnent si, oui ou non, et pourquoi, l'infirmière Louise Gareau peut représenter, à leurs yeux, un modèle à suivre. Les réponses sont unanimes et éloquents. Ces futures infirmières et futurs infirmiers trouvent inspirant le parcours professionnel de cette infirmière. Ils admirent sa combativité, ses convictions, son attachement profond aux soins infirmiers et sa détermination à faire reconnaître les compétences et droits des infirmières. Ils estiment, majoritairement, que ce type de modèle devrait être davantage enseigné aux étudiantes et étudiants en soins infirmiers. Pourquoi ? Parce que, comme le mentionne plusieurs, les infirmières demeurent soumises et peu enclines à défendre leur place dans le système de soins de santé – dans la société - et, par conséquent, de défendre les intérêts des personnes qu'elles sont appelé à soigner. Elles demeurent colonisées et tout particulièrement par l'entremise de membres de leur

propre profession.[12] La vulnérabilité appelle le soin et, de ce fait, le soin se doit d'être engagé.

Aujourd'hui, j'estime que les soins infirmiers devraient s'inscrire dans une *éthique du care* – ou de la sollicitude.[13] Une éthique qui repose sur une théorie critique qui dénonce et exhibe les procédés par lesquels s'opèrent, dans nos sociétés, une marginalisation du souci des plus vulnérables et une non-reconnaissance des pratiques, des personnes et des institutions soignantes dans nos sociétés.[3] Une éthique qui doit s'inscrire en faux contre tout mouvement de marchandisation de la santé comme de l'éducation; contre toutes formes de marchandisation des fondements même de la vie en société, dans une société juste et équitable.

Notes

^a Le seul fait de penser qu'on érigea, un jour prochain, une statue à l'ancien maire de la ville de Québec et bras droit du premier ministre du Canada Jean Chrétien, Jean Pelletier, me fait penser que les politiciens sont, souvent, de grand tricheur. Faites ce que je dis, pas ce que je fais! Voici un extrait des échanges que le journaliste Gilbert Lavoie du quotidien *Le Soleil* a eu avec Jean Pelletier quelque temps avant sa mort. « Gilbert Lavoie (GB) : À ce moment-là, aux activités comme le grand love-in à Montréal, vous êtes-vous posé des questions sur le financement ? - Jean Pelletier (JP) : Je ne m'en souviens pas. Dans la guerre, on ne se demande pas si les munitions sont payées, on les tire. – GP : Je veux dire le financement par rapport à la Loi référendaire. – JP : Non. Il y en a peut-être qui se sont posé ces questions-là, mais pas moi. Des ordres de marche, puis salut! Quand on est en guerre, on vas-tu perdre le pays à cause d'une virgule dans la loi? » - « Une virgule dans la loi. », écrit par la suite GL. Et il poursuit en mentionnant « Comme c'est intéressant de constater que des hommes politiques ne se formalisent pas de badiner avec la loi électorale ». <http://blogues.lapresse.ca/voixdelest/2009/01/14/les-confidences-du-soldat-pelletier/>

^b J'invite le lecteur à écouter ce bref extrait du film *Les ordres* de Michel Brault <http://www.youtube.com/watch?v=YRt4FFsH42I>. *Les Ordres* est un film réalisé par le cinéaste québécois Michel Brault. Sorti en septembre 1974 ce film aborde l'emprisonnement et le mauvais traitement de citoyens innocents découlant de l'emploi par les gouvernements du Canada et du Québec de la Loi des mesures de guerre durant la Crise d'octobre 1970 au Québec.

^c L'histoire des infirmières de colonies reste à écrire. La collection est *Infirmières, communautés, sociétés* des Presses de l'Université Laval prévoit, dans un avenir rapproché,

publié un ouvrage rédigé par Nicole Rousseau et Johann Daigle racontant l'histoire de ces infirmières qui ont permis par leurs soins, par leur investissement, par leur engagement, le développement du territoire qui font qu'aujourd'hui le Québec est ce qu'il est.

^d Pour en savoir davantage ou, du moins, pour prendre connaissance de certains éléments de ce dossier le lecteur est invité à consulter la page Facebook « Sauvegarde des postes infirmiers de Natashquan et de Baie-Johan-Beetz : http://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=163226007033952&id=146819312007955#!/groups/146819312007955/

^e Des infirmières d'un village non touché par ces coupures se rangèrent du côté de l'administration.

^f Un médecin, anciennement directeur scientifique d'un groupe de recherche auquel je fus affilié me mentionna un jour que les institutions de santé du Québec étaient de plus en plus aux prises avec une logique néolibérale exigeant la performance et la rentabilité. Dans ce contexte, me dit-il, les directions ne sont pas enclines à recevoir des critiques, à s'inscrire dans des débats. Il insista alors sur l'importance, pour un professeur universitaire, de jouer pleinement son rôle de « brasseur d'idées », de critique et de débatteur.

^g Le lecteur peut prendre connaissance de ce Manifeste en suivant le lien suivant : <http://www.lactualite.com/manifeste-des-59-lettre-ouverte-yves-bolduc-ministre-de-la-sante>.

^h Avant de devenir sociologue, Marguerite Cognet a pratiqué la profession d'infirmière.

ⁱ Cette posture philosophique et éthique n'a strictement rien à voir avec l'approche du « caring » en soins infirmiers.

References

1. Weissman É. La désobéissance éthique. Paris: Stock; 2010.
2. CNW Canada Newswire [Internet]. Manifestation à Victoriaville. 2012 [cited 2012 Jul 3]; Available from: <http://www.newswire.ca/en/story/971239/manifestation-a-victoriaville>
3. Brugère F. L'éthique du « care ». Paris: Presses Universitaires de France; 2011.
4. Beaulieu C. L'Actualité.com [Internet]. Sant: le manifeste des 59. 2012 [cited 2012 Jul 1]; Available from: <http://www.lactualite.com/societe/carole-beaulieu/sante-le-manifeste-des-59>
5. Hofling, Chrales, K. Brotzman, Eveline Dalrymple S, Graves N, Pierce C. An Experimental Study in Nurse-Physician Relationships. The Journal of Nervous and Mental

Disease. 1966;143(2):171–80.

6. Roy B. Un silence criant comme un bruit blanc: Du mauvais usage de la culture pour expliquer les inégalités de santé chez les Autochtones. In: Cognet M, Montgomery C, editors. Éthique de l'Altérité. Culture, santé et services sociaux. Québec: Presses de l'Université Laval; 2006. p. 65–90.

7. Roy B. Louise Gareau: infirmière de combats. Québec: Presses de l'Université Laval; 2008.

8. Fromm E. De la désobéissance et autres essais. Paris: Laffont; 1983.

9. Durand G. Pour une éthique de la dissidence. Montréal: Liber; 2004.

10. Gaille M. Le citoyen. Paris: GF Flammarion; 1998.

11. Camus A. L'homme révolté. Paris: Gallimard; 1951.

12. Dave H, Roy B, Perron A. The use of postcolonialism in the nursing domain: colonial patronage, conversion, and resistance. *Advances in Nursing Science*. 2008;31(1):42–51.

13. Brugère F. Le sexe de la sollicitude. Paris: Seuil; 2008.

Pour contacter l'auteur:

Bernard Roy, Ph.D.

Professeur agrégé

Université Laval

Faculté des sciences infirmières

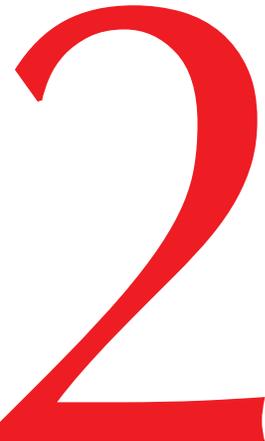
Pavillon Ferdinand-Vandry

1050, avenue de la médecine, Local 3467,

Québec, Québec, G1V 0A6

Canada

Courriel: bernard.roy@fsi.ulaval.ca



Résumé

Dans cet article, l'auteur tente de voir si l'action des infirmières et infirmiers contre la hausse des frais de scolarité et celles d'autres infirmières participant au Printemps érable québécois depuis le début de 2012 peuvent être reliées aux mouvements sociaux majeurs qui ont cours sur la planète depuis le début de 2011. Pour ce faire, après avoir proposé quelques remarques sur le rapport des infirmières au politique, il propose d'abord un retour socio-historique mondial sur les derniers cinquante ans et sur la montée de la globalisation pour ensuite y insérer les nouveaux mouvements sociaux nés en réaction à cette mondialisation. Il conclut en regardant comment les actions infirmières québécoises peuvent être mieux comprises si on les insère dans ce contexte et en proposant de se poser sans complaisance la question de qui bénéficie des changements économiques et politiques majeurs qui ont présentement cours au Québec comme à travers le monde.

Mots clés contexte socio-politique mondial, infirmières québécoises, mouvements sociaux, printemps érable

Printemps arabes, *Indignados* en Europe, *Occupy* à Wall Street et ailleurs, infirmières et infirmiers contre la hausse des frais de scolarité au Québec: un même mouvement ?

MICHEL O'NEILL

Introduction : infirmières et politique

Comme j'ai eu l'occasion de le constater depuis les décennies où en tant que sociologue je côtoie des infirmières^a ces dernières ont en règle générale un rapport ambigu et inconfortable au politique.[1] Ce constat n'est pas vraiment étonnant car faisant partie d'une profession très majoritairement féminine placée dans des rapports de pouvoir complexes et souvent subordonnée aux autres professions de la santé, en particulier la médecine, ses membres expérimentent souvent le côté oppressant du pouvoir. Et leur rapport au politique

est complexifié par des raisons d'ordres idéologique, structurel et technique,[1] ce qui n'a toutefois jamais empêché certaines d'entre-elles, au Québec comme ailleurs, d'être aux avant-postes des luttes sociales et politiques tel que le parcours d'une Louise Gareau par exemple en témoigne éloquemment.[2]

Alors quand des bouleversements sociaux d'envergure surgissent comme ceux de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le «printemps érable» québécois, il n'est donc pas étonnant de constater que de manière générale, à l'image d'un peu plus de la moitié de la population québécoise,[3] la réaction infirmière soit surtout l'inconfort, et même l'impatience comme l'exprimait fort éloquemment une étudiante infirmière au CEGEP se qualifiant elle-même «d'agent double».[4] Malgré cela, un groupe infirmier présent sur Facebook, «Infirmières et infirmiers contre la hausse des frais de scolarité», et d'autres infirmières à titre individuel ont choisi de s'impliquer concrètement dans les manifestations et autres activités d'opposition à la hausse des frais de scolarité, à la loi 78, et plus largement dans la situation

politique ambiante au Québec.[5-7] Cela reflète selon toute vraisemblance le point de vue d'une minorité, mais d'une minorité agissante qu'il est intéressant d'entendre et de tenter de comprendre.

L'intention de cet article est donc de tenter de répondre à la question posée dans son titre afin d'offrir un cadre de réflexion plus global que celui qu'on nous propose généralement dans les media pour comprendre ce positionnement infirmier québécois. Je le ferai en deux temps. Dans un premier, je rappellerai le contexte de mondialisation qui constitue la toile de fond permettant de comprendre l'émergence des mouvements mentionnés plus haut. Dans un second j'essaierai de voir comment on peut situer le mouvement québécois des infirmières et infirmiers contre la hausse des frais de scolarité à l'intérieur de ces mouvements plus vastes, notamment ceux qui animent la planète depuis le début de 2011. Je conclurai en fournissant ma réponse à la question.

De l'État-Providence au Nouvel ordre mondial^b

Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui, il nous faut remonter au moins à la période des *trente glorieuses* où durant 30 années de croissance économique ininterrompue, entre 1945 et 1975 environ, les populations de la plupart des sociétés occidentales ont voté massivement et continuellement pour des gouvernements solidaires qui ont mis en place des États fortement interventionnistes qu'on a qualifié «d'États-Providence» ou, pour reprendre l'expression de Hessel et Morin[9] «d'États assistentiels». Dans la foulée de la prospérité économique de l'après deuxième guerre mondiale et des solidarités développées, en particulier en Angleterre, entre tous les groupes sociaux pour vaincre les puissances de l'Axe (allemands, italiens, japonais et leurs alliés), et à partir des théories d'un économiste britannique du nom de John-Maynard Keynes, on a considéré durant cette période comme souhaitable et normal que les États deviennent des agents économiques centraux des sociétés capitalistes occidentales.

Or, dès les chocs pétroliers des années 1970 et les profonds bouleversements économiques qu'ils ont suscités à l'échelle planétaire, ces États-Providence et les valeurs qui les fondaient ont sérieusement commencé à être mis à mal. Des gouvernements de moins en moins solidaires, d'abord ceux de Thatcher au Royaume-Uni en 1979 et de Reagan aux États-Unis en 1981, ont ainsi été élus à partir de la fin des années 1970. Des politiques économiques de plus en plus à droite ont commencé à être mises de l'avant presque partout à partir des années 1980 et surtout 1990, et ce même par des gouvernements de partis socio-démocrates ou de

gauche, comme par exemple ceux du parti québécois à compter de Lucien Bouchard. Cette tendance fut renforcée par l'effondrement des pays communistes et pava la voie au «Nouvel ordre mondial» avec son capitalisme planétaire de plus en plus financiarisé et triomphaliste.

La manière dont cette nouvelle vague de mondialisation s'est déployée, que certains[10] appellent même en français globalisation pour la distinguer des vagues précédentes de mondialisation qui ont eu cours depuis le XVI^e siècle, est loin d'être le fruit du hasard. Et le discours néolibéral qui la porte et qui s'est de plus en plus imposé comme le seul «normal» non plus. Historiquement, c'est un nouvel épisode de l'incessant combat que se livrent de tout temps les personnes et les groupes qui ne disposent que de leur force travail pour survivre et ceux qui disposent des moyens pour embaucher les premiers, ou dit autrement, pour utiliser un vocabulaire fort populaire il y a quelques décennies, entre le Travail et le Capital. Depuis le milieu du XIX^e siècle, suite aux luttes incessantes des mouvements syndicaux et au rôle régulateur des États nationaux, le Travail avait obtenu des gains significatifs en termes d'amélioration des conditions de vie (âge minimum pour travailler, durée de la semaine de travail, vacances payées, etc. etc.), dont on bénéficie aujourd'hui sans trop réaliser vraiment d'où ces gains proviennent.

On assiste, toutefois, depuis les années 1990 principalement, à un retour en force du Capital qui au nom de la compétitivité et autres arguments néolibéraux, s'en prend avec vigueur, sinon violence, à ces conditions et ce même au Québec.[11] Les États nationaux ont dans ce contexte largement perdu leur capacité régulatrice face aux entreprises multinationales, en acceptant de signer des traités de libre-échange ou des accords comme ceux de l'Organisation mondiale du commerce; et leurs politiciens sont de plus en plus à la solde des intérêts de ces entreprises davantage qu'au service de ceux de la population en général.[9,11] Sans verser dans la paranoïa et les théories du complot, force est toutefois de constater que ce retour du Capital est loin de se déployer au hasard. C'est ce qu'un ouvrage mondialement acclamé, tant par la qualité de sa documentation que par la clarté journalistique de son écriture,[12] a résumé de manière remarquable : depuis quelques décennies, il y a une stratégie mondialisée d'utilisation et même de provocation de situations de crises naturelles ou sociales. Ces crises deviennent le prétexte pour inciter les gouvernements à introduire systématiquement des mesures anti-syndicales, à réduire les protections environnementales et à s'attaquer aux libertés individuelles telles la liberté d'expression ou la liberté d'association, de même qu'à d'autres droits longtemps perçus comme fondamentaux

dans les démocraties. Et ce, avec la tolérance, sinon la complicité, des grands média qui sont maintenant pour la plupart eux-mêmes propriété de corporations multinationales.

Ce contexte est fort utile pour nous aider à saisir pourquoi ici, le gouvernement Harper au niveau fédéral et le gouvernement Charest au niveau provincial introduisent avec de moins en moins de retenue des mesures favorisant le grand capital mondialisé qui a un œil avide sur nos ressources naturelles. Face à des lois comme celle accompagnant le dépôt du budget 2012 au fédéral; face à la loi 78 au provincial dans le contexte d'une «crise» de la hausse des frais de scolarité dont certains se demandent même si elle n'aurait pas été sinon provoquée, du moins utilisée stratégiquement par un gouvernement à la crédibilité fortement mise à mal;^c face à la négociation sans débat public de mesures comme l'Accord de libre échange entre l'Union européenne et le Canada; et face à tant d'autres décisions gouvernementales tant fédérales que provinciales depuis une vingtaine d'années, ici comme ailleurs on peut donc se poser la question fondamentale: qui bénéficie vraiment de ces mesures ? J'y reviendrai mais à lire Naomi Klein[12] et bien d'autres, on comprend vite que les bénéficiaires de ce climat économique mondial, ce ne sont pas les travailleurs et les travailleuses (incluant les infirmières) dont les conditions de vie et de travail stagnent ou se dégradent, souvent depuis des décennies, alors que la richesse des grands détenteurs de capital mondialisé, souvent bien à l'abri dans des paradis fiscaux,[13] explose de manière indécente.

Nouvel ordre mondial et nouveaux mouvements sociaux^d

En regard de cette montée du néolibéralisme mondialisé depuis les années 1990, dont les États et les média officiels ont été largement complices, et de ses conséquences sur la vie et la santé des populations, ces dernières sont-elles restées apathiques ? Et bien non ! Comme Naomi Klein l'a décrit avec force dans son premier ouvrage *No logo*,[15] et comme bien d'autres analystes l'ont souligné de manière générale[16] ou encore pour ce qui concerne la santé,[10,17] des mouvements significatifs de la société civile et d'organisations non gouvernementales se sont levés. Malgré leurs moyens minimes et grâce à leur capacité à utiliser de manière extraordinairement efficace et créative les nouvelles technologies de communication, ces mouvements qu'on a qualifiés d'abord d'anti puis d'altermondialistes, tels le *Forum social mondial* ou encore le *People's Health Movement* par exemple, ont obtenu des résultats aussi spectaculaires qu'inattendus dont Klein[15] fournit plusieurs illustrations. Il n'en reste pas

moins que c'est d'une confrontation entre des forces grossièrement inégales dont il est question et que c'est d'un David lilliputien face à un Goliath gigantesque dont il s'agit, confrontation à l'intérieur de laquelle on peut maintenant tenter de replacer les mouvements évoqués dans le titre de l'article.

Des experts reconnus dans l'analyse des mouvements sociaux[18-20] et des journalistes de haut niveau comme le directeur du *Monde diplomatique*[21] ou Jeff Sharlet de *Rolling Stone*[22] demeurent de leur côté très prudents quant au danger d'établir des filiations trop rapides entre le, ou plutôt les printemps arabes, les mouvements européens des indignés et les mouvements *Occupy*. Ils en soulignent en effet la diversité des revendications et des situations objectives en regard de l'économie, de même que le manque d'articulation des agents de ces mouvements (en particulier des jeunes) aux institutions qui traditionnellement s'occupent du politique dans nos sociétés (notamment les partis politiques et les syndicats). Touraine[18] avoue toutefois que le fort sentiment d'indignation présent pour des raisons variables un peu partout sur la planète depuis le début 2011, même s'il ne serait encore qu'un «prémouvement», pourrait en un rien de temps se transformer en de vrais mouvements sociaux nationaux.

Nous y sommes déjà en Grèce et dans quelques autres pays d'Europe, où pour reprendre une expression d'un autre temps, les «conditions objectives de la révolution» sont clairement réunies. Et c'est aussi ce qui a commencé à se passer ici au printemps 2012, malgré une situation économique fort différente et, pour reprendre l'expression de Denys Arcand,[23] «le confort et l'indifférence» qui caractérisent encore largement le Québec d'aujourd'hui. Car si au début il n'était question que de revendications étudiantes contre la hausse des frais de scolarité, au fur et à mesure que le temps a passé, que les appuis et oppositions ont polarisé des franges de plus en plus larges de la population québécoise et que la loi 78 et les réactions qu'elle a suscitées se sont déployées, on assisté à l'émergence d'un réel mouvement.

Alors que 2011 restera célèbre notamment pour son «printemps arabe» et pour le fait que le magazine *Time* a désigné *The Protestor* comme sa personnalité de l'année,[24] 2012 passera certainement à l'histoire québécoise pour son «printemps érable». Et peut-être même, s'il se répand en dehors de nos frontières comme les appuis ailleurs au Canada et même dans le monde en témoignent, à l'histoire plus large. En effet, bien malin qui pourrait aujourd'hui prédire où s'acheminera ce mouvement au cours des prochains mois et quelles formes prendront ses revendications et ses actions. La réponse la plus honnête à ce moment ci est sans doute :

personne ne le sait vraiment... Et ce qui se sera passé entre le moment de l'écriture de ce texte mi-juin et le moment de sa publication, plus tard au cours de 2012, nous aura révélé si le mouvement s'est essoufflé, modifié ou amplifié, en particulier dans le contexte électoral qui s'annonce au Québec.

À cause principalement de la manière dont l'information circule maintenant quasi hors de tout contrôle, malgré les efforts inouïs des États et des grands monopoles pour la haracher, l'éveil de la «conscience de classe» de la jeunesse québécoise, pour reprendre ici encore un concept fort utile même si moins à la mode, en parallèle à celui des 99% à l'échelle globale du mouvement des indignés, est de plus en plus évident. Et les avenues à travers lesquelles se manifesteront les actions du mouvement où cette jeunesse s'allie à plusieurs autres mouvances, à l'intérieur mais peut-être surtout à l'extérieur des institutions, n'ont pas fini de nous surprendre. À preuve : l'impact citoyen incroyable d'une organisation internationale comme Avaaz,[25] qui regroupe plus de 14 millions de personnes, à partir de laquelle des pétitions sur la situation québécoise ont même été mises en ligne.[26] Et à preuve encore la créativité incroyable déployée autour du printemps érable, depuis la contestation de la loi 78 par casseroles interposées jusqu'au au livre citoyen *Pour un printemps*[27] en passant par les mascottes *Anarchopanda* et *Banane rebelle*, les manifestations dénudées et combien d'autres.

Reste à voir si ces actions choisiront pour s'exprimer les canaux de la violence ou de la non-violence face à la répression qui a déjà commencé et que certaines infirmières contre la hausse ont déjà subi lors de leur travail dans des manifestations, répression dont l'ampleur sera à la mesure des craintes d'un 1% mondialisé aux ressources incommensurables. Les risques d'escalade sont réels. Et sans doute faudra-t-il, ici comme ailleurs, un acharnement têtu pour suivre ce *Chemin de l'espérance* que deux nonagénaires, empreints d'une sagesse à la fois lucide et solidaire, ont tracé avec grande clarté sous la forme d'un programme politique qui nécessitera une réforme profonde des institutions actuelles, tant nationales que mondiales,[9] et dont certains thèmes ont été repris par les socialistes français récemment portés au pouvoir .

Conclusion : un même mouvement ?

Le mouvement québécois des infirmières et infirmiers contre la hausse des frais de scolarité s'insère-t-il dans la même mouvance que les printemps arabes, les indignés européens et les mouvements *Occupy* de Wall Street de d'ailleurs ? Comme l'urgence de l'écriture de cet article ne me laisse pas vraiment le temps de le vérifier empiriquement de manière

satisfaisante, j'énoncerai ici ma réponse sous la forme d'une double hypothèse en disant : oui et non.

Non d'abord car je serais relativement étonné que la majorité des infirmières contre la hausse aient eu à l'esprit au moment de démarrer leur mouvement, de la même manière que la majorité des autres étudiant-es québécois, le contexte historico-politique évoqué tout au long de cet article. Mais oui ensuite, car au fur et à mesure où la grève étudiante s'étalait dans le temps, où les débordements de diverses natures s'accroissaient et où on entraînait davantage dans un printemps érable aux revendications multiples allant au delà de la hausse des frais de scolarité, il y a fort à parier que l'indignation plus large contre les effets toxiques du capitalisme mondialisé, qui caractérise l'ensemble des mouvements évoqués plus haut, en a gagné plus d'une et l'a fait se sentir solidaire non seulement des étudiant-es d'ici mais aussi des 99% de la population mondiale que ce régime maltraite.

Je terminerai cet article sur une des questions les plus porteuses qui m'aient jamais été posées, lors de mes études doctorales dans une grande université américaine au cours des années 1970-80 : qui bénéficie ? Elle nous avait été formulée par un professeur d'origine grecque au moment où son pays était en révolte contre le régime dictatorial des colonels; il nous invitait, pour toute mesure, politique, programme ou autre à nous interroger avec rigueur et sans complaisance sur les groupes ou individus qui au final en bénéficieraient. Quant à lui il privilégiait, à cause de ses valeurs, les mesures et régimes politiques solidaires qui bénéficient au plus grand nombre mais il avait eu maille à partir avec des étudiant-es de la classe qui, forts de l'idéal étatsunien, croyaient plutôt aux mesures qui bénéficient aux individus selon leurs ressources et leur mérite.

Je laisse donc à chaque personne qui lira ce texte, en particulier aux infirmières, le soin de répondre en fonction de ses valeurs à la question : qui bénéficie de la manière dont le Québec fonctionne actuellement et dont il fonctionnera suite aux prochaines élections ? Et je vous incite à le faire à partir de deux avenues. D'une part, en regardant la qualité de votre vie quotidienne, en particulier en milieu d'études ou de travail, ce qui l'affecte et ce qui pourrait être fait pour l'améliorer. D'autre part en étant aussi rigoureuse et critique dans les informations recueillies pour en arriver à votre réponse que lorsque que l'on a à prendre une décision clinique mettant en danger la vie d'un-e patient-e, car à plusieurs égards, c'est la vie de nos démocraties qui est en réel danger ainsi que les garanties de qualité de vie qu'elles nous ont offertes depuis longtemps et qui commencent à s'éroder

sérieusement, même ici au Québec.

Notes

a. Conformément à l'usage courant au Québec, l'expression infirmière et le féminin seront utilisés dans cet article pour désigner à la fois les membres féminins et masculins de la profession.

b. Cette section reprend largement l'argument développé dans un article récemment paru.[8]

c. Cet argument a été invoqué dans des dizaines d'articles du quotidien *Le Devoir*, un des seuls media indépendants demeurant au Québec, depuis le début de la grève étudiante en février 2012.

d. Cette section reprend en bonne partie l'argument développé dans un autre article que j'ai publié récemment.[14]

Références

1. Roch G. O'Neill M. Boyer M. Un guide d'analyse et d'intervention politique en santé : Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? In : O'Neill M. Roch G. Boyer M. (dirs). *Petit manuel d'analyse et d'intervention politique en santé* (2è ed). Québec : PUL, 2011;3-11.
2. Roy B. Louise Gareau, infirmière de combats. Québec : PUL, 2008.
3. La Presse. Sondage du samedi 26 mai 2012:1-2.
4. Bergeron I. Je suis un agent double au cégep. La Presse, Cahier spécial Enjeux du samedi 26 mai 2012:5.
5. Demers K. Moi, l'infirmière. In : D'eau J. (dir). *Pour un printemps. Un livre citoyen*. Montréal : Artmour, 2012;275.
6. Burnett J. En cette fin d'hiver... In : D'eau J. (dir). *Pour un printemps. Un livre citoyen*. Montréal : Artmour, 2012 ; 161.
7. Le Gal S. Je ne suis pas québécoise d'origine... In : D'eau J. (dir). *Pour un printemps. Un livre citoyen*. Montréal : Artmour, 2012;238.
8. O'Neill M. La Charte d'Ottawa : un manifeste pour «le manifestant» ? *Global Health Promotion* 2012; 19(2):67-69.
9. Hessel S. Morin E. *Le chemin de l'espérance*. Paris : Fayard, 2011.
10. Lapaige V. *La santé publique globalisée*. Québec : PUL, 2010.
11. Baroni L. Beaudin M. Beaulieu C. Bergeron Y. Côté G. *L'utopie de la solidarité au Québec. Contribution de la mouvance sociale chrétienne*. Montréal: Paulines, 2011.
12. Klein N. *La stratégie du choc; la montée d'un capitalisme du désastre*. Montréal et Paris : Leméac/Actes-Sud, 2008.
13. Denault, A. *Offshore. Paradis fiscaux et souveraineté criminelle*. Montréal : Écosociété, 2010.
14. O'Neill M. Vers un «printemps des indignés» en 2012 ? Quelques réflexions sur les mouvements *Occupy* à Québec et ailleurs. *Éthique Publique* 2012; 14(1):389-96.
15. Klein N. *No logo. La tyrannie des marques*. Montréal et Paris : Leméac/Actes Sud, 2001.
16. Canet R. Le mouvement des indignés : une nouvelle étape dans la construction d'un autre monde. *Éthique Publique* 2012; 14(1):375-79.
17. Labonté R. Promoting Health in a Globalized World : The Biggest Challenge of all ? In: Rootman I. Dupéré S. Pederson A. O'Neill M. (eds). *Health Promotion in Canada: Critical Perspectives on Practice* (3rd ed). Toronto: CSPI, 2012:81-98.
18. Touraine A. Indignés, une protestation plutôt qu'un mouvement social. Questions à Alain Touraine par Justine Canone. *Sciences humaines* 235 (mars 2012). Disponible à l'URL : http://www.scienceshumaines.com/indignes-les-nouvelles-formes-de-protestation_fr_28437.html - 28440. Consulté le 3 mars 2012.
19. Bejar H. Mouvement des *Indignados* : quel avenir politique ? Rencontre de Marie Deshayes avec Helena Bejar. *Sciences humaines*, 235 (mars 2012). Disponible à l'URL : http://www.scienceshumaines.com/mouvement-des-indignados-quel-avenir-politique-rencontre-avec-helena-bejar_fr_27366.html . Consulté le 3 mars 2012.
20. Muxel A. S'engager. Rencontre entre Anne Muxel et Catherine Halpem: « Les jeunes ont un nouveau rapport au politique ». *Sciences humaines*, 235 (mars 2012). Disponible à l'URL : http://www.scienceshumaines.com/s-engager-rencontre-avec-anne-muxel-les-jeunes-ont-un-nouveau-rapport-au-politique_fr_28305.html . Consulté le 3 mars 2012.
21. Halimi S. De Tunis à Wall Street, des citoyens en état d'alerte. Entrevue avec Serge Halimi par Sophie Clerc. *Développement social* 2012; 12(3). Disponible à l'URL : <http://www.revueds.ca/tunis-wallstreet-citoyens-etat-alerte.aspx>. Consulté le 3 mars 2012.
22. Sharlet J. Inside Occupy Wall Street. How a bunch of anarchists and radicals with nothing but sleeping bags launched a nationwide movement. *Rolling Stone* 2011. Disponible à l'URL : <http://www.rollingstone.com/politics/news/occupy-wall-street-welcome-to-the-occupation-20111110#ixzz1oGosUbaG>. Consulté le 23 février 2012.

23.Arcand D. Le confort et l'indifférence. Ottawa : Office national du film du Canada, 1981. Disponible à l'URL : http://www.onf.ca/film/confort_et_lindifference . Consulté le 3 mars 2012.

24.Time Magazine. Time's person of the year : the Protector. 2011. Disponible à l'URL : <http://www.time.com/time/person-of-the-year/2011/>. Consulté le 14 février 2012.

25.Avaaz. Disponible à l'URL : <https://secure.avaaz.org/fr> . Consulté le 6 mars 2012.

26.Avaaz. Disponible à l'URL : http://www.avaaz.org/fr/quebec_protests/ . Consulté le 6 mars 2012.

27.D'eau J. (dir.) ; Pour un printemps. Un livre Citoyen. Montréal : Artmour, 2012.

*Pour contacter l'auteur:
Michel O'Neill, Ph.D.
Professeur associé
Université Laval
Faculté des sciences infirmières
1050 rue de la médecine
Pavillon Ferdinand-Vandry #3435
Québec, Québec, G1V 0A6
Canada
Courriel: Michel.ONeill@fsi.ulaval.ca*

Commentaire/Commentary

Critique de la responsabilité sociale d'une profession, du potentiel inexploité de sa force collective et de la nécessité conséquente de son éveil

PIERRE PARISEAU-LEGAULT

Dans un ultime effort visant à contenir la crise sociale ayant actuellement cours au Québec, le gouvernement québécois a adopté le 17 mai dernier le projet de loi 78 visant à permettre aux étudiants du Québec de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements postsecondaires qu'ils fréquentent.[1] Or, parce qu'elle encadre étroitement la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique cette loi porte une atteinte démesurée et directe aux droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.[2] Cela évoque par ailleurs le douloureux souvenir de l'adoption du projet de loi 72[3] en 1999, imposant le retour au travail des infirmières et infirmiers

québécois sous peine de sanctions salariales et d'amendes salées pour les associations syndicales qui les supportaient. Encore une fois, les libertés d'association et de manifestation pacifique s'en trouvaient affectées.

Alors qu'elle avait pour objectif de mettre fin au conflit étudiant relatif à la hausse des droits de scolarité, le principal effet de cette loi spéciale aura été d'étendre le conflit à l'ensemble de la société civile. Ce mouvement, dont les échos sont internationaux, aura eu l'avantage d'éveiller les consciences et de rendre une population plus critique face aux élites qui la gouvernent. Peu après son adoption, plusieurs groupes ont vivement dénoncé les effets de cette loi spéciale sur notre démocratie. Rappelant à tous les événements de 1999 la fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), regroupant près de 60 000 professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires, fut l'un d'eux.

Exception faite de la FIQ, aucune autre instance se rapportant à notre profession ne s'est joint à cette protestation. Un silence

préoccupant de la part d'une collectivité qui fut un témoin historique des effets de ces lois et du climat social explosif qu'elles engendrent. Ce mutisme, bien qu'il soit difficile à expliquer, est pourtant le symptôme d'une profession qui a toujours du mal à assumer l'autonomie récente dont elle est pourtant si fière. Malgré que cette affirmation soit sujette à de nombreux débats [4] et sans minimiser la complexité historique de leurs relations, certains diront du mouvement féministe qu'il a contribué à émanciper cette profession du paternalisme médical duquel elle répondait.[4] Force est de constater que cette évolution relève uniquement du domaine clinique. La sphère politique et l'espace public restent occupés par divers groupes d'intérêts, sans que la voix de la profession infirmière ne puisse se faire entendre de façon soutenue. Pourtant, notre profession devrait compter sur la force non négligeable de ses 70 000 membres, formant ainsi le plus grand Ordre professionnel au Québec.[5]

Un élément intéressant à souligner pour illustrer ce silence est l'utilisation générale du terme *advocacy* pour décrire la relation infirmier-patient et la défense des intérêts de ce dernier. La portée de cette expression, loin de faire l'unanimité [6], reste empreinte d'un certain individualisme alors qu'elle devrait au contraire évoquer une vision beaucoup plus communautaire. L'*advocacy* peut et doit aussi se référer à la défense des intérêts d'une population dans son intégralité. On ne peut nier que l'acte de soins trouve sa source dans une démarche individuelle et humaniste, mais cet acte doit impérativement s'inscrire dans une compréhension plus large des enjeux de santé contemporains. Tandis que les problèmes de financement du panier de santé sont de plus en plus importants, les fondements de notre système de santé public s'effritent sous l'effet de politiques austères, de lobbys puissants et d'intérêts privés. Si le soin reste individuel et qu'il est dénué de toute notion de responsabilité sociale, la population qui en bénéficie risque fort bien de voir sa santé en souffrir malgré tout.

Ainsi, la relation infirmière-patient doit impérativement se transposer à la relation plus macroscopique d'un groupe d'intérêt à sa collectivité. Cette tâche est complexe et elle ne peut s'accomplir pleinement sans l'intégration à notre identité professionnelle de ce concept-clé qu'est la responsabilité sociale. Aux modèles déjà existants faisant état des relations complexes d'un individu à sa santé et à son environnement, on doit impérativement y ajouter la multiplicité des enjeux socio-économiques et politiques ayant une influence directe et à long terme sur l'état de santé d'une collectivité.

Cela implique l'émergence d'une compréhension globale des enjeux de pouvoir entre certains groupes et le développement

d'une pensée critique face à ces dynamiques complexes. Les futures infirmières doivent absolument comprendre le contexte mondial dans lequel elles évoluent et réaliser l'importance de leur rôle de même que la force de leur pouvoir collectif. Elles doivent inspirer leurs pratiques des théories postcoloniales et critiques[7] au même titre que les courants de pensée féministes pourront guider leurs actions vers un idéal de justice sociale fidèle aux valeurs humanistes profondément enracinées dans la profession.[7]

Cette démarche constitue aussi un processus d'éducation à la citoyenneté comme préalable à la participation citoyenne [8]. Pour que les membres de cette profession puissent prendre la place qui leur revient à l'intérieur de l'espace public, ils doivent avant tout acquérir les compétences nécessaires pour s'acquitter de cette tâche.[8] Leurs actions doivent être structurées et concertées, elles doivent permettre à la profession de parler d'une seule voix et de se positionner comme un acteur incontournable des enjeux de santé auxquels notre société est quotidiennement confrontée.

Les récents événements ayant menés à l'adoption du projet de loi 78 ne font que réaffirmer la nécessité pour notre profession de prendre part aux débats publics qui la concernent en développant des mécanismes permettant de fédérer la voix de tous ses membres et de canaliser leur énergie dans une certaine forme de construction collective au service du bien commun. Déjà, cette démarche d'appropriation s'est illustrée aux États-Unis par *The Nursing Manifesto*, [7] projet dont les fondements philosophiques constituent un vibrant appel à la mobilisation.

Au cours des dernières décennies, la profession infirmière a vu son pouvoir clinico-administratif évoluer rapidement et la responsabilité sociale y étant intimement associée doit suivre cette voie. On ne s'attend pas à ce que le devoir du citoyen se limite uniquement à sa participation électorale, pas plus que l'infirmière ne devrait se considérer comme une simple soignante. Malgré qu'ils constituent le pilier central de la profession, de restreindre l'état actuel de celle-ci aux soins apportés aux patients en reviendrait à confiner le conflit étudiant à la simple question des droits de scolarité. Or, l'intervention des infirmières dans cette crise sociale doit être à l'image de ce que ce conflit provoque en lui-même: l'éveil d'une population entière au profit d'une affirmation de son identité et de ses valeurs collectives.

Références

1.PL 78, Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau

postsecondaires qu'ils fréquentent, 2^{ième} sess, 39^{ième} leg, Québec, 2012 (sanctionné le 18 mai 2012).

2.Loi constitutionnelle de 1982, annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R-U), 1982, c 11, Lois codifiées du Canada — Canada (fédéral)

3.PL 72, Loi concernant la prestation des services de soins infirmiers et des services pharmaceutiques, 1^{ière} session, 36^{ième} leg, Québec, 1999 (sanctionné le 2 juillet 1999).

4.Malka SG. Daring to Care : American Nursing and Second-Wave feminism. Champaign: University of Illinois press; 2007.

5.Ordre des infirmières et infirmiers du Québec [Internet]. Québec; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec; 2012 [cité le 16 juin 2012]. Accessible via : <http://www.oiiq.org/admission-a-la-profession/infirmiere-formee-hors-quebec>

6.Gaylord N, Grace P. Nursing advocacy: an ethic of practice. Nursing ethics. 1995 Mar; 2(1):11-18.

7.Kagan PN, Smith MC, Cowling WR, Chinn PL. A nursing manifesto: an emancipatory call for knowledge development, conscience, and praxis. Nursing philosophy. 2009 Jan; 11(1):67-84.

8.Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec [Internet]. Québec; TCFJRQ; 2012 [cité le 16 juin 2012]. Accessible via : <http://www.forumsjeunesse.qc.ca/wp-content/uploads/2010/02/Cadre-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-en-participation-citoyenne.pdf>

Pour contacter l'auteur:

Pierre Pariseau-Legault, Inf., B. Sc.

Étudiant à la maîtrise en droit et politiques de la santé

Université de Sherbrooke

Faculté de droit

Courriel: pierre.pariseau-legault@usherbrooke.ca

Commentaire/Commentary

Mobilisation d’infirmières et d’infirmiers dans la foulée du printemps érable : genèse, réflexion et perspectives futures

KARINE PHILIBERT, KAROLINE DEMERS, SOPHIE VALLÉE-DESBIENS, & DOMINIQUE BILODEAU

Introduction

Le 17 février 2012, Sophie Desbiens, étudiante finissante à l’École des sciences infirmières de l’Université de Sherbrooke, crée sur le réseau social Facebook un groupe qu’elle intitule *Infirmières et infirmiers* contre la hausse et qu’elle décrit comme suit :

Ce groupe représente un lieu de rassemblement virtuel pour tous les infirmières et infirmiers qui s’opposent à la hausse des droits de scolarité de 1625\$ que le gouvernement Charest veut imposer

à la communauté étudiante universitaire. Il est aussi ouvert aux étudiantes et étudiants en soins et sciences infirmières.

Le niveau d’instruction des populations étant reconnu par l’OMS comme un déterminant significatif de la santé, nous pensons qu’il est du devoir des infirmières et des infirmiers de s’opposer à toutes mesures pouvant limiter l’accès à l’éducation. Les infirmières et les infirmiers ont un rôle fondamental à jouer dans la défense des valeurs de justice et d’équité sociales. Tous les jours, nous travaillons auprès de personnes vulnérables et marginalisées et nous sommes aux premières loges pour constater les ravages des politiques gouvernementales ayant pour effet d’accroître les inégalités sociales : maladies chroniques, manque d’accessibilité aux soins, problèmes de santé mentale, effritement du tissu social, etc. Soigner ne suffit plus : nous devons prendre position sur la place publique afin de dénoncer le contexte sociopolitique qui contribue à ces problématiques.

Par ailleurs, étant donné que le baccalauréat en sciences infirmières devrait, au cours des prochaines années, devenir

obligatoire à l'exercice de la profession infirmière au Québec, nous craignons que la hausse des frais de scolarité ne limite l'accessibilité à ces programmes de formation universitaires. Nous sommes déjà en contexte de pénurie. Faut-il ajouter un obstacle supplémentaire à ceux et celles qui souhaitent rejoindre les rangs de la profession ? Parce que la hausse des frais de scolarité relève d'une logique économique où l'éducation est reléguée au rang de marchandise et où l'être humain n'a de valeur que dans la mesure où il est « productif », nous devons nous unir pour défendre les valeurs de dignité, d'équité, de justice sociale et de solidarité si chères à notre profession. »

Hausse des frais de scolarité : des conséquences sociales graves

Plus ou moins à l'aise avec les règles du réseau social, Sophie Desbiens y inscrit tous ses « amis » infirmières et infirmiers. Plusieurs se désabonnent aussitôt, créant l'impression que le groupe ne survivra pas longtemps. Toutefois, ceux qui demeurent abonnés se mettent à discuter et à inviter d'autres amis et collègues à se joindre à eux. Il y a des infirmières et infirmiers, mais aussi des ambulanciers, quelques médecins et plusieurs étudiants du milieu de la santé. On y discute de la crise actuelle, de l'éducation et de l'impact des politiques néolibérales sur la santé. À mesure que le conflit se prolonge et se complique, l'urgence de s'impliquer concrètement se fait sentir. Le groupe réalise que plusieurs soignants apportent déjà dans les manifestations des trousse de premiers soins, au cas où certains manifestants ou passants seraient blessés.

Le groupe contacte la CLASSE (Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante) et la FIQ (Fédération Interprofessionnelle du Québec) afin d'offrir ses services en tant que médi-militant, un terme que la majorité des infirmières et infirmiers contre la hausse entend pour la première fois. Agréablement surpris par notre initiative, les deux syndicats nous fournissent trousse de premiers soins, radios CB et dossards. La première action médi-militante concertée a lieu à Montréal le 22 mars 2012; nous serons une vingtaine d'infirmières et infirmiers à y participer. La manifestation est pacifique, familiale, et les rares interventions visent des personnes légèrement déshydratées. Parce que tout se déroule bien, d'autres événements sont envisagés avec enthousiasme. Le 14 avril 2012, le groupe participe donc à une deuxième manifestation à Montréal. Par la suite, les membres du groupe décideront de se rendre à Victoriaville pour un rassemblement majeur en marge du Congrès du Parti libéral du Québec (PLQ).

Nous sommes six de trois villes différentes à nous rejoindre

à Victoriaville. En chemin vers l'hôtel le Victorin où se déroule le Congrès du PLQ, en compagnie des 3000 autres manifestants de tous âges, nous blaguons sur l'utilité de nos trousse de premiers soins qui n'ont pas encore vraiment servi. Mais nous prenons soin de nous rappeler qu'il nous faut demeurer vigilants car les manifestations ont toujours le potentiel de « mal tourner ».

Faut-il revenir sur les événements de Victoriaville ? Pendant que le congrès du PLQ bat son plein malgré les odeurs de gaz lacrymogène qui s'infiltrèrent par le système de ventilation de l'hôtel, et qu'à Québec les syndicats et la Ministre de l'éducation tentent de trouver une issue à la crise, c'est le chaos dans les rues de Victoriaville. Qui a jeté la première pierre, qui a tiré le premier nuage de gaz ? Comment se fait-il que personne n'ait entendu l'annonce selon laquelle la manifestation était illégale ? Si cet appel avait été entendu, est-ce que des familles entières seraient demeurées immobiles face aux policiers de la Sûreté du Québec alors que ceux-ci se préparaient à déployer leur arsenal de gaz et de balles de plastique ? À peine quelques minutes après le début de la démonstration, de nombreux effluves de gaz lacrymogènes jaillissent sur les manifestants, incommode au passage plusieurs enfants et personnes âgées. Cela constituera un prélude à un des plus violents face-à-face entre civils et forces de l'ordre dans l'histoire du Québec moderne. Un membre de notre groupe décrit son expérience en ces termes :

« Je suis à genoux dans le gazon. Je n'ai pas le temps de mettre mes gants, j'ai du sang sur les doigts. L'eau ruisselle partout, du gaz coule sur mon visage, ça brûle. Des voix, de la fumée, des gens qui courent. Une clameur résonne sans cesse: « Il y a un blessé, il y a un blessé! ». Un mouvement de panique naît et la foule se presse autour de la victime. J'évalue son état : saignement, traumatisme crânien, état de conscience altéré, condition précaire. Je donne les premiers soins. Ma radio CB ne fonctionne plus, je n'ai pas de contact avec mes collègues. Vont-ils me trouver, ici, au milieu de la foule, dans un nuage de gaz et de cris? Je me sens tout à coup vulnérable. Un sentiment de panique momentané, vite évacué : j'en ai vu d'autres, je reste en contrôle. L'adrénaline rougit mes joues et canalise mon énergie. On attend l'ambulance mais c'est la confusion : elle refuse de venir ou on lui bloque l'accès, personne ne comprend ce qui se passe. On avance sur nous : la foule, mais aussi les forces de l'ordre. Des gaz lacrymogènes sont lancés en notre direction, on étouffe. Je croise du regard les autres infirmières : il faut déplacer le blessé immédiatement. Je dirige la manœuvre. On transporte péniblement le jeune

homme à bout de bras mais de multiples facteurs nuisent à l'opération : des souches, un fossé, le sol mouillé et glissant. Des policiers nous dévisagent, le regard vide et les bras pendants, visiblement dépassés par les événements. Aucune aide n'est offerte. Et l'ambulance qui n'arrive pas! Je ressens une profonde colère, une impuissance insoutenable. Lorsque le jeune blessé quitte finalement les lieux, je me sens seule, terriblement seule et le cœur vide. Je suis en état de choc, j'ai besoin d'air. Je veux agir, crier que notre jeunesse est belle et qu'il faut la protéger et l'aimer, non pas lui tirer dessus pour la faire taire. Je marche, la mine défaite et l'esprit centré sur la tâche à venir. On me dévisage, je me dis que je dois avoir l'air d'une morte. Je jette un coup d'œil à mon uniforme : il est maculé de sang. »

Cette soirée-là, nos trousseaux de premiers soins auront bel et bien servi... jusqu'à ce que le matériel nous manque pour soigner les blessés. Nous avons soigné encore une lacération de l'œil (organe qui sera finalement « perdu » après des heures de chirurgie d'urgence à l'hôpital); une hémorragie fémorale et des dizaines d'autres blessures. Nous vivons, durant ces longues heures, des émotions fortes oscillant entre abjection et impuissance. Ces émotions nous habiteront pendant plusieurs jours.

Afin de canaliser celles-ci de manière constructive, notre collectif a accepté l'invitation d'un député afin de participer à une conférence de presse exigeant une enquête indépendante sur les événements de Victoriaville. Il s'agit de la première sortie publique d'*Infirmières et d'infirmiers contre la hausse*. Les événements que nous venons de vivre nous ont rendus plus solidaires et déterminés. Deux infirmières parlent au nom du groupe, mais les autres sont présents dans la salle pour les soutenir. Nos réponses aux questions des journalistes demeurent très prudentes : nous ne voulons pas être accusés d'avoir participé à une manifestation illégale. En accord avec notre code de déontologie professionnelle, nous refusons de dévoiler l'identité des blessés et d'émettre notre avis sur l'origine des blessures, dans l'espoir qu'une enquête indépendante permette à des experts de se prononcer sur les projectiles utilisés.

Or, l'enquête n'aura pas lieu. Et pourtant, pour celles et ceux qui se trouvaient sur le terrain, les balles de plastiques recueillies auprès des blessés et les ecchymoses observées – à la fois profondes et à la circonférence bien délimitée – ne laissent aucun doute sur la nature des projectiles ayant provoqué certaines des blessures les plus graves. Il ne s'agit pas de roches ou de balles de billards. Sans nul doute, Victoriaville nous aura catapultés aux premières loges du conflit qui secoue tout le Québec depuis plusieurs mois. La

conférence de presse, quant à elle, nous aura convaincus de la pertinence de faire entendre nos voix d'infirmières et d'infirmiers et ce, sur la place publique, afin de témoigner de ce que nous avons observé à titre d'experts de la santé. Nous estimons qu'une nouvelle génération d'infirmières et d'infirmiers se doit de refuser de se contenter du rôle d'exécutant qui lui est assigné et qu'elle doit oser exposer les nombreux problèmes qui affectent notre système de santé et la santé de tous.

Conclusion

Suite aux événements, de Victoriaville et aussi en prévision de ce que l'automne 2012 nous réserve lors de la rentrée étudiante, nous nous sommes réunis afin de discuter de l'avenir du groupe. Nous avons décidé de poursuivre notre médi-militantisme et avons accepté l'invitation de la CLASSE d'offrir un atelier de premiers soins lors d'une fin de semaine de formation. Nous projetons par ailleurs de presser la FIQ d'envisager une grève sociale générale d'une journée comme moyen de pression contre le gouvernement libéral de Jean Charest. Nous pensons éventuellement rebaptiser le groupe sous le vocable : « Collectif des infirmières et infirmiers pour la justice sociale », question d'assurer sa pérennité au-delà du conflit étudiant secouant le Québec. D'autres causes nous interpellent : la privatisation du système de santé, les attaques de membres du gouvernement Harper au droit à l'avortement... la liste est longue. Pour nous, ce n'est qu'un début, un apprentissage difficile sur le terrain de la démocratie et de ses liens étroits, voire vitaux, avec la santé des citoyennes et des citoyens du Québec.

Karine Philibert, inf., B.Sc.Inf.
Karoline Demers, inf., B.Sc.Inf.
Sophie Vallée-Desbiens, inf., B.Sc.Inf.
Dominique Bilodeau, inf.

Infirmières contre la hausse des frais de scolarité
<http://www.facebook.com/groups/316905925030141/>

